

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Générations : aînés**

Band (Jahr): **32 (2002)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Or de la BNS: le mauvais choix!

«Voulez-vous attribuer les 1300 tonnes d'or excédentaires de la Banque nationale suisse aux retraités ou aux cantons et au Fonds de solidarité?» Voici en résumé la question qui vous sera posée le 22 septembre lors des votations fédérales.

La logique voudrait que l'on choisisse la solution de l'initiative prônée par Christoph Blocher. A savoir: verser 20 milliards aux retraités du pays. C'est effectivement une solution défendable à court terme. Mais il s'agit aujourd'hui de prendre le temps de la réflexion et de regarder un peu plus loin que le bout de son nez.

Le vieillissement programmé de la population est encore supportable de nos jours. Mais qu'en sera-t-il dans vingt ou trente ans, lorsque les retraités représenteront le quart de la population? Qui pourra subvenir aux besoins des futurs retraités, vos enfants, qui ont aujourd'hui entre 30 et 50 ans? Leurs propres enfants, répondrez-vous!

Eh bien non, justement, parce que le taux des naissances est tombé en Suisse à 1,5 enfant par couple, ce qui compromet sérieusement leur retraite. Et pourquoi ne font-ils plus d'enfants? Parce qu'on ne les encourage pas, tout simplement! Pis, on fait tout pour les en dissuader.

Comment voulez-vous qu'un couple assure l'éducation de trois ou quatre enfants sans bénéficier d'une assurance maternité généreuse, de congés parentaux décents, de garderies accessibles et d'une aide financière minimale?

Alors, plutôt que d'utiliser les milliards de la BNS pour combler le déficit de l'AVS, ne serait-il pas plus judicieux de songer à l'avenir en octroyant cette fortune aux jeunes couples, afin de les inciter à repeupler un pays qui court à la catastrophe démographique?

Jean-Robert Probst

GENERATIONS

N° 9 septembre 2002

Enquête 6

Tout change très vite dans le domaine des téléphones fixes ou mobiles. Quel opérateur choisir, quel appareil prendre, pour quel usage? Voici quelques conseils pour profiter au mieux des nouvelles technologies.



Culture 18 Santé 44

La rentrée dans les théâtres de Suisse romande

Tout savoir sur le psoriasis

Votations 22 Bien-être 46

A qui l'or de la BNS?

Les fleurs de Bach

Escapade 26 Expo.02 58

Marseille et les calanques

L'artéplage de Bienne

Animaux 32

Les animaux de cirque sont-ils heureux?

Portrait 34

Claude Torracinta, de la TV au social

Régions 38

Le beau lac de Bienne



RUBRIQUES

Courrier	5
Club Générations	12
Internet	14
Livres	16
Télévision	21
Voyage	30
Pratique GE	48
Pratique FR, Romandie	51
Assurances	54
Agenda	56
Annonces	62
Réflexions	63
Mots croisés	64
Point final	66

COUVERTURE: PASCAL BITZ